

## SAINT ARNOULT EN YVELINES

### Ordures ménagères

collecte : tous les mardis

### Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un vendredi sur deux

2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin
	6		3	14	14	11	9	6
	20		17-31	28	28	25	23	20
			juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
			4	1	12	10	7	5
			18	15-29	26	24	21	19

## GRANDS COLLECTIFS + CENTRE VILLE

### Ordures ménagères

collecte : tous les mardis et vendredis

### Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : tous les vendredis

2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin
	6-13		3-10	7-14	7-14	4-11	2-9	6-13
	20-27		17-24-31	21-28	21-28	18-25	16-23-30	20-27
			juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
			4-11	1-8	5-12	3-10	7-14	5-12
			18-25	15-22-29	19-26	17-24-31	21-28	19-26

## Verre : bouteilles - bocaux - pots

collecte : un jeudi (zone 1) ou vendredi (zone 2) sur six

	2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Zone 1				2	13	27		8	19	31		11	23		4
Zone 2				3	14	28		9	20		1	12	24		5

[www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)

[contact@sictomrambouillet.fr](mailto:contact@sictomrambouillet.fr)

N° Vert 0 800 49 50 61



Présentation des bacs la veille au soir pour toutes les collectes.

Les collectes du 8 mai, 15 août, 11 novembre seront assurées normalement.

Tous les emballages et les papiers.

À TRIER,



cartons, papiers    emballages en métal    bouteilles et flacons en plastique    tous les autres emballages

- ✓ en vrac
- ✓ vidés
- ✓ non imbriqués
- ✓ non lavés



Toutes les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre.

À TRIER,



bouteilles    pots et bocaux    flacons

- ✓ en vrac
- ✓ vidés
- ✓ non imbriqués
- ✓ non lavés



Toutes les ordures ménagères.

À JETER,



déchets ménagers    vaisselle cassée    objets en plastique

- ✓ en sac fermé



Les biodéchets.

PENSEZ À LES COMPOSTER,



épluchures, fruits et légumes abîmés    coquilles d'œufs broyées

filtres et marc de café, sachets de thé en papier    brindilles, feuilles mortes...

- ✓ coupés en morceaux



